

13 rue de l'école 68127 Ste-Croix-en-Plaine

03.89.22.08.32

[ce.0680203B@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680203B@ac-strasbourg.fr)

Circonscription d'Andolsheim

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école du premier trimestre

Vendredi 14 octobre 2022

La séance débute à 18h00.

Présent(e)s : Mme Godde Séverine, Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires ; M. Gross Julien (adjoint au maire) ; Mme Ritter Céline (enseignante des CP) ; Mme Bon Muriel (enseignante des CE1 section) ; Mme Renault Marion (enseignante des CE1 bil partie allemande) ; Mme Baeumlin Estelle (enseignante partie allemande des CP bil-CE2 bil et des CM1bil-CM2bil) ; Mme Glasser Julie (enseignante partie française des CP bil-CE2 bil et des CM1bil-CM2bil) ; M. Schelcher Luc, directeur (enseignant des CE2) ; Mme Bouley Eléonore (enseignante des CE2 le lundi et un jeudi sur 3, jours de décharge de direction) ; Mme Niederberger Laurence (enseignante des CM1) ; M. Hecky Frédéric (enseignant des CM2) ; les délégués des Parents d'Elèves : Mme Corrado Audrey, Mme Stoerkler Séverine, Mme Pascal Hanane, Mme Wahl Marilyne, Mme Bretz Hélène, Mme Trimaille Rébéka, Mme Littolff Sylvie, Mme Mannheim Gabrielle, Mme Burdloff Mélissa, Mme Wintenberger Sandrine, Mme Llebot Ophélie ; Mme Pignon Amandine (directrice du périscolaire).

Excusé(e)s : Mme Saunier Berger Magali, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription d'Andolsheim ; M Ackermann Mario, Maire ; les délégués des Parents d'Elèves : Mme Battesti Frédérique, Mme Bulh Lydia, Mme Muller Sandra ; Mme Da Costa Lisa (AESH), Mme Mme Bozon Lisa (AESH), Mme Mellozzi Sabrina (Service Civique).

**1-Présentation des membres du Conseil d'école et de ses attributions:**

*Présentation des Délégués des Parents d'Elèves élus le 7 octobre 2022 et de l'équipe enseignante.*

Au niveau de l'équipe enseignante : Mme Glasser prend en charge la partie française des classes bilingues.

Mme Bouley est nommée pour assurer la décharge de direction passée à tiers temps.

*Attributions du Conseil d'école :*

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur d'école, vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à la réglementation en vigueur. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, il donne tous les avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Le Conseil d'école statue sur propositions des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

En fonction de ces éléments, il adopte le projet d'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par la réglementation et il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

### **Adoption du Compte-rendu du Conseil d'école du 17 juin 2022 : à l'unanimité**

#### **Effectifs et répartition des élèves en début d'année 2022:**

Nombre d'élèves total : 174 dont 56 bilingues.

Nombres d'élèves pour chaque niveau

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
35 dont 12 bil	29 dont 10 bil	41 dont 12 bil	34 dont 13 bil	35 dont 9 bil

Répartition par classe

CP	Mme Ritter	23
CPbil-CE2 bil	Mmes Baeumlin et Glasser	12+12=24
CE1	Mme Bon	19 (mardi-vendredi) + 10 (lundi-jeudi) = 29
CE1 bil	Mme Renault	10 (mardi-vendredi)
CE2	Mme Bouley (lundi + 1jeudi/3) et Mr Schelcher	29
CM1	Mme Niederberger	21
CM1 bil – CM2 bil	Mmes Baeumlin et Glasser	13+9=22
CM2	Mr Hecky	26

Prévision actuelle de l'effectif des CP pour la rentrée 2023 : 24

Départ de 35 CM2.

Delta de 11 élèves.

### **2-Le règlement intérieur**

Comme chaque année, quelques modifications ont dû être apportées et donc doivent être soumises au vote du conseil d'école avant distribution sur demande et affichage : **adopté à l'unanimité.**

### **3-Le projet d'école 2018/2022**

Le projet d'école est reconduit pour une année supplémentaire. L'objectif principal est de continuer à mener ce projet en partenariat avec l'école maternelle.

# PROJET D'ECOLE 2018 – 2022

Mis à jour le : 14/10/2022

## AXE 1 : DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

objectif		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
objectif	Se réappropriier l'environnement scolaire dans la perspective du développement durable et de la préservation des espèces.			
action 1	Renforcer la cohérence des parcours disciplinaires : en sciences en français et en allemand (bilingue)	X	X	X
	Renforcer la cohérence des parcours disciplinaires : en géographie en français et en allemand (bilingue)		X	X
action 2	Mettre en œuvre le parcours d'éducation artistique et culturelle : « Land art » dans les espaces verts des écoles.	X	X	X
action 3	Améliorer les transitions entre établissements : réalisation de projets communs entre les deux écoles et embellissement/ mise en valeur de l'existant par la création d'espaces verts (journée citoyenne)	X	X	X
Action 4	Renforcer la cohérence des parcours disciplinaire en allemand.	X	X	X
Les actions ci-dessus sont le fruit d'une concertation et d'un partenariat avec l'équipe enseignante des écoles maternelle et élémentaire, la mairie, le périscolaire et les parents d'élèves.				

## AXE 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

objectif		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
objectif	Mettre en œuvre le parcours citoyen.			
action 1	Construire la coopération à l'école.	X	X	X
action 2	Créer et entretenir un climat scolaire favorable : apprendre à reconnaître et à exprimer ses émotions par le biais d'albums travaillés en commun, baromètre des émotions.	X		
	Créer et entretenir un climat scolaire favorable : continuité de l'opération « gilets jaunes », conseil des élèves. Cette dernière action se fait en partenariat avec la mairie.		X	X
action 3	Aménagements à thèmes de la cour durant les temps de récréation : petits véhicules, toboggan, espace poupées/dinette, balles.	X		
	Aménagements à thèmes de la cour durant les temps de récréation : cabanes à livres, foot, basket, dessins, craies (espaces plus délimités en fonction des activités), etc.		X	X
Action 4	Finaliser les espaces des cours pour les sécuriser.	X	X	X

## AXE 3 : UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS

objectif		Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
objectif	Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves			
action 1	Travail avec la société d'histoire de Sainte-Croix-en-Plaine.		X	X
	Echange franco-allemand avec Merdingen		X	X
action 2	Construire la coopération à l'école : action « Haut-Rhin propre »	X	X	X
action 3	Ateliers décroisonnés en mathématiques	X		
	Chorale au sein de l'école avec échanges de service (patrimoine chansonnier allemand)		X	X
	APC axées en lecture/écriture/compréhension/phonologie/principe alphabétique En allemand pour les classes bilingues.	X	X	X
Action 4	Renforcer la cohérence des parcours disciplinaires en allemand extensif.	X	X	X

Action 5	Liaison GS/CP : défi lecture, rencontres interclasses, conseils de cycle...	X	X	
----------	---	---	---	--

**Adoption du projet d'école : à l'unanimité.**

#### **4-Sécurité : PPMS**

PPMS : plan particulier de mise en sûreté en cas de risque majeur, PPMS intrusion

Mises à jour début octobre.

*Risques majeurs à l'école de Ste-Croix-en-Plaine* : risques naturels (séisme, inondation, tempête), risques industriels (transport de matières dangereuses) et risque nucléaire (les pastilles d'iode sont disponibles à l'école), dans ces deux derniers cas, il y a confinement.

*Mesures* : -en cas de séisme : à l'intérieur se mettre sous les meubles, à l'extérieur s'éloigner des bâtiments

-en cas de tempête : à l'intérieur ne pas sortir, à l'extérieur s'éloigner des arbres ; si les délais sont suffisants : évacuation préventive possible.

-en cas de risque industriel ou nucléaire : PPMS

*Conduite à tenir en cas de PPMS* :

*Pour les enseignants* : activation de la cellule de crise et des missions assignées à chacun ; mise en sûreté des élèves dans les zones de confinement selon le protocole défini, s'assurer de la présence de tous les élèves de la classe lors du déplacement et vérifier les lieux dont on est responsable ; emporter le registre d'appel de la classe ; rassurer les élèves, arrêter les radiateurs ; se mettre à l'écoute de la radio.

*Pour les parents* : ne pas chercher les enfants à l'école même si les horaires de l'école sont dépassés ; rester calfeutrés ; écouter la radio.

Un premier exercice incendie a eu lieu le 13 octobre. Tous les élèves se sont regroupés le long de la grille du parking enseignants.

Un nouveau système d'alerte a été installé pendant les grandes vacances. Après quelques modifications techniques et son essai hors de la présence des enfants, un exercice PPMS intrusion va se dérouler le 17 octobre. Il est commun aux trois structures (les deux écoles et le périscolaire).

#### **6- Présentation des différents projets et actions passés, en cours et à venir :**

*Dispositif Phare.*

L'école s'engage dans le dispositif et l'équipe éducative est actuellement en formation.

Le principe est de constituer au sein de l'équipe un pôle ressources qui, si un problème de harcèlement se produit, met en œuvre un processus prédéfini et qui est commun à toutes les structures d'enseignement. Il conviendra encore de travailler à l'adaptation du processus à l'école. Dix heures annuelles seront consacrées à la sensibilisation des élèves.

### **Cycle natation dès le premier trimestre.**

Dans un premier temps, l'équipe enseignante remercie au nom des élèves, tous les parents volontaires qui ont passé l'agrément et ceux qui l'ont revalidé. L'organisation du planning de présence des accompagnateurs a été très rapide et cela pour les 36 séances au total.

Toutefois, la configuration des groupes a amené les parents accompagnateurs et les enseignants à constater que la prise en charge d'un groupe par un maître-nageur s'avérait indispensable (c'est le cas pour les classes de la Com Com dont dépend Sirénia). Une demande a été adressée à la mairie.

Le coût est de :  $36 \times 30\text{€} = 1080\text{€}$ . Il va être pris en charge car des fonds restent encore disponibles.

### **Planning Piscine 2022 2023**

Du lundi 19 septembre au vendredi 2 décembre 2022 (vacances 24/10-06/11) : 9 séances par classe

<b>Les mardis (20/09 au 29/11/2022 inclus)</b>					
Départ école	Accueil piscine	Entrée bassin	Sortie bassin	Départ piscine	Arrivée école
8h45	9h15	9h30	10h10	10h25	10h55
2 classes CP et CE2					

<b>Les jeudis (22/09 au 01/12/2022 inclus)</b>					
Départ école	Accueil piscine	Entrée bassin	Sortie bassin	Départ piscine	Arrivée école
8h45	9h15	9h30	10h10	10h25	10h55
2 classes CPbil CE2 bil CM1 bil CM2 bil					

<b>Les mardis (20/09 au 29/11/2022 inclus)</b>					
Départ école	Accueil piscine	Entrée bassin	Sortie bassin	Départ piscine	Arrivée école
9h30	10h00	10h15	10h55	11h10	11h40
2 classes CE1 section CM1					

<b>Les jeudis (22/09 au 01/12/2022 inclus)</b>					
Départ école	Accueil piscine	Entrée bassin	Sortie bassin	Départ piscine	Arrivée école
9h30	10h00	10h15	10h55	11h10	11h40
1 classe CM2					

Sport à la Colombe :

### **SALLE La Colombe 2022-2023 EE LES BOSQUETS**

Classes	Périodes	Jour(s)	Créneaux	Nombre envisagé de séances
CM1(21) et CM2 (26)				
Période 5				
CP bil /CE2 bil (24)	2/3	JEUDI	14h45-15h45	8
CE2 (29)	5			8
Période 2/3				

<b>CM1 bil - CM2 bil</b>	2/3 5	JEUDI	13h45-14H45	8 8
<b>CP (24)</b> <b>CE1 (29)</b>	2/3 5	VENDREDI	13H45-14H45	8 8
<b>CM1(21) et CM2 (26)</b> <b>Période 2/3</b> <b>CP bil /CE2 bil</b> <b>CE2 (29)</b> <b>Période 5</b>	2/3 5	VENDREDI	14H45-16H00	8 8

Période 2 (2022) : semaines 49 et 50, Période 3 (2022) : semaines 1, 2, 3, 4, 5, 6.

Période 5 (2023) : semaines 18,19, 21, 22, 23, 24, 25, 26.

#### **SALLE ASSE 2022-2023 EE LES BOSQUETS**

<b>Classes</b>	<b>Période</b>	<b>Jour(s)</b>	<b>Créneaux</b>	<b>Nombre de séances</b>
<b>CE1</b>	4	JEUDI	14H-15H	7
<b>CE2</b>	4	JEUDI	15H-16h	“
<b>CP</b>	4	JEUDI	10H30-11H30	“
<b>CP bil CE2 bil</b>	4	MARDI	15H-16H	“
<b>CM1bil CM2 bil</b>	4	MARDI	14H-15H	“
<b>CM1</b>	4	MARDI	10H45-11H45	“
<b>CM2</b>	4	MARDI	9H-10H	“

Période 4 (2023) : semaines 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15.

**Tennis** : Tous les élèves de CM1 et CM2 suivront six séances de tennis au club de Herrlisheim au cours des mois de mai et de juin. Pour organiser l'achat du matériel complémentaire, Mme Godde se charge de prendre contact avec la municipalité voisine.

**Voile** : Dans le cadre du projet Route du Rhum pour les élèves du CE2 au CM2 des sorties voiles auront lieu les 15 et 16 mai 2023.

## **BCD**

Le recrutement de Mme Mellozzi Sabrina (emploi civique) a compté du 3 octobre va nous permettre de relancer la BCD après les vacances de Toussaint.

### ***Cours d'italien***

Les cours ont déjà repris à partir du mercredi 12 octobre de 9h30 à 11h00 avec la même enseignante, Mme Tavolieri, pour 13 élèves provenant également d'autres villages.

### ***Activités du premier trimestre***

- Cross : il se tiendra le vendredi 21 octobre à partir de 8h30. L'organisation se calque sur celle d'il y a trois ans.
- Augenblick : Mmes Baeumlin et Renault iront voir un film en langue allemande mi-novembre, *Maya l'abeille 3 : l'œuf d'or* le 18 novembre séance de 14h15 et *Laura Stern* le 21 novembre séance de 14h15.
- St-Nicolas : l'association du même nom sera contactée pour finaliser l'organisation de l'action.
- Père Noël vert Secours Populaire : l'action est reconduite comme chaque année. L'école se charge de récupérer des jouets. Le périscolaire récolte des denrées pour les restaurants du Cœur.

### ***Classes vertes :***

Comme prévu en juin et annoncé lors du dernier conseil d'école, toutes les classes partent l'année prochaine :

- CP-CE2 bil + CM1-CM2 bil **La Roche** du lundi 13 mars au vendredi 17 mars 2023
- CM1 + CM2 **La Chaume** du 20 mars au 24 mars 2023
- CP + CE1-CE1 bil + CE2 **La Renardière** du 27 mars au 31 mars 2023.

### **Actions :**

La vente des paniers de courges a permis de récolter 664€, celle des paniers de pommes devrait rapporter 430€ et celle de fromages à peu près la même somme.

Le photographe passera les lundis 7 et 14 novembre (en élémentaire et à la maternelle) pour les photos de classe. Tous les bénéfices de la vente des photos et accessoires seront reversés dans la cagnotte classes vertes. La mairie met gratuitement à disposition un chalet pour le marché de Noël (du vendredi 9 au dimanche 11 décembre), les gains de la vente des petits gâteaux confectionnés par les parents et de la buvette seront intégralement reversés pour les classes vertes. Les parents élus et les enseignants prendront en charge le planning de tenue du stand et l'organisation de la vente des gâteaux et des boissons.

### **Financement :**

Les demandes de financement sont en cours. En moyenne le coût par enfant se situe aux alentours de 300€ pour la semaine. Approximativement, 145 € seraient déjà financés (3 fois 40€ (CEA, mairie, OCCE), 15€ APEPA, 10€ (ventes)), l'objectif étant de passer sous la barre des 140€ par enfant pour la famille.

Des réunions préparatoires auront lieu le mardi 15 novembre à 20 h à la salle Schweitzer (classes de CP, CE1-CE1bil et CE2), le jeudi 17 novembre à la même heure et au même endroit (classes de CPbil-CE2bil, CM1bil-CM2bil) et le vendredi 18 novembre à 20h à l'école (CM1 et CM2).

## **7- Mairie : sécurité, budget et crédits scolaires, socle numérique**

-budget et crédit scolaire : l'enveloppe reste conséquente : 17318€ (minoré des 1080€ du paiement des maîtres-nageurs)

- socle numérique : il pourra donc bénéficier du solde ci-dessus et permettre l'achat de trois écrans numériques (au lieu de deux initialement prévus pour équiper les classes de cycle 3) avec chacun leur ordinateur portable dédié. Les quatre autres classes disposeront des mêmes équipements au cours des deux prochaines années. Les deux valises (recharge et WIFI) sont en cours de commande.

Sobriété Energétique : M. Gross informe le conseil que l'amélioration de la gestion des bâtiments à l'horizon 2030 doit permettre une réduction de 40% de la consommation énergétique.

## **8- Points soulevés par les parents d'élèves.**

Suite à la création du deuxième accès de l'école par le portail côté parking des enseignants, la mise en place d'un panneau d'affichage est demandée. Ce dernier a été commandé par la mairie et doit être installé sous peu.

Au niveau de ce deuxième accès, le parc à vélos est trop petit. Son agrandissement va être réalisé, il va également être adapté aux trottinettes.

L'achat des fournitures scolaires est réalisé par la coopérative de l'école en fonction des choix pédagogiques des enseignants. La contribution à l'OCCE demandée en début d'année (note de rentrée) qui s'élève à 22,60€ sert aux achats collectifs et aux financements de divers projets en complément de ceux de la mairie tout en assurant le suivi comptable de la coopérative scolaire. Un explicatif sur le rôle de l'OCCE va être envoyé aux parents dans les meilleurs délais.

*Diffusion du compte-rendu du conseil d'école* : il sera affiché sur le panneau de l'école et à la disposition des Parents d'Elèves sur demande, dans le bureau du directeur.

*Dates des prochains conseils d'écoles* : 2<sup>ème</sup> trimestre : vendredi 10 mars 2023 à 18h ; 3<sup>ème</sup> trimestre : vendredi 16 juin 2022 à 18h.

Le Directeur clôt la séance à 20h50.

Le Directeur :

Les Secrétaires : Baeumlin Estelle, Hecky Frédéric

Schelcher Luc